
Auriol Ensemble

Au sommaire de ce n°1

Dossier spécial : la rentrée scolaire à Auriol
Service minimum et garderie payante

Le budget 2008
Les finances communales en danger

Plan Local d'Urbanisme
Où en est-on ?



Avenue Marceau Julien.

Une équipe à votre écoute



Nous aimons Auriol et pour qu'ensemble nous puissions construire une commune moderne, dynamique, où il fait bon vivre, Auriol Ensemble entend exercer un mandat d'opposition responsable à l'écoute des attentes des citoyens.

Nous restons aussi présents sur le terrain. Nous nous engageons ainsi à vous tenir informés régulièrement de notre action. Nous avons donc aujourd'hui le plaisir de vous présenter le numéro 1 d'Auriol Ensemble, véritable

lettre d'information citoyenne.

Nous restons à votre disposition et vous invitons à venir nous rejoindre. N'hésitez pas à nous écrire, nous envoyer un message, ou nous rencontrer. Toutes les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

Auriol Ensemble, 10, avenue Marceau Julien, 13390 Auriol
site Internet : www.miquelly.com - Tel : 06 59 15 97 17
E-mail : veronique@miquelly.com

Dossier spécial : la rentrée scolaire à Auriol



La rentrée scolaire est un événement important de la vie d'Auriol. Mais certaines mesures de la municipalité ne vont pas dans le bon sens.

Lors de la commission municipale de l'enseignement, et du conseil municipal du 8 juillet 2008, Véronique Miquelly a soulevé un point particulier autour du coût de la garderie du soir.

La garderie payante ?

Il faut savoir que jusqu'à maintenant, la **garderie du soir** de 16h30 à 17h30 **était gratuite** pour toutes les familles. Or, avec la mise en place d'une nouvelle garderie de 17h30 à 18h30 payante, **la garderie de 16h30 à 17h30 en maternelle devient payante à son tour !** L'équipe municipale a justifié cette décision par un texte de loi, dont nous avons demandé la référence, car il nous semble aussi injuste que choquant.

En effet, ce service de garderie en maternelle qui était jusqu'ici gratuit de 16h30 à 17h30, et qui reste gratuit pour les enfants de l'élémentaire sur le même créneau horaire, devrait en toute logique continuer à exister sans contribution financière de la part des familles. Or, tel n'est pas le cas ! En maternelle il faudra payer pour la garde des enfants dès 16h30.

Bien que nous ayons défendu un projet de prolongement de la garderie jusqu'à 18h30 dans notre programme, nous nous sommes abstenus lors du vote du conseil municipal car les conditions de mise en oeuvre nous apparaissent inadaptées. Nous avons proposé aussi l'organisation d'activités

culturelles et sportives, ainsi qu'une aide aux devoirs, avec du personnel qualifié, lors de ce temps péri scolaire.

L'équipe d'Auriol Ensemble continue à défendre l'idée d'un service public de qualité, et accessible au plus grand nombre.

Le service minimum

Le Parlement a définitivement adopté le 23 juillet 2008, le projet de loi instaurant dans les écoles maternelles et primaires un service minimum d'accueil en cas de grève ou d'absence "imprévisible" d'un professeur.

Nous soutenons ce projet qui permettra enfin aux familles de ne plus rencontrer de difficultés pour la garde de leurs enfants, au moment des grèves dans les écoles. Ces grèves sont toujours des moments difficiles à gérer pour les parents d'élèves qui doivent jongler au dernier moment avec leurs enfants et leur employeur. Loin de nous prononcer pour ou contre les grèves, il nous semble que la mise en place du service minimum d'accueil dans les écoles (SMA) est une mesure qui peut faciliter la vie à bon nombre de familles Auriolaises, compte tenu de plus que la mise en oeuvre de **cette mesure est sans conséquence financière pour le budget communal** (le surcoût est pris en charge par l'état).

Mme le Maire, interrogée à ce sujet, a pourtant déclaré « *en ce qui concerne le service minimum dans les écoles, je ne l'appliquerai pas, car à mon sens, il dénature le droit de grève reconnu par notre institution.* »

Nous regrettons cette prise de position.

Le budget 2008 de la commune

Notre objectif a toujours été et reste l'intérêt de la commune. C'est pourquoi, nous n'adopterons pas une attitude d'opposition systématique aux différentes délibérations proposées par la majorité actuelle, mais nous resterons vigilants quant au choix et à la pertinence des projets, notamment en ce qui concerne la maîtrise des dépenses. Notre ville a certes besoin d'infrastructures nouvelles comme le 4ème groupe scolaire dont la construction vient de démarrer, et c'est d'ailleurs un projet dont Véronique Miquelly s'occupait depuis 2001.

Mais il convient de réduire les charges pour rétablir la capacité d'autofinancement. En effet, comme nous l'avons dit dans nos priorités de campagne, un redressement des finances communales d'Auriol reste urgent.

Nous nous devons donc de dénoncer dès aujourd'hui la forte augmentation des dépenses de fonctionnement prévue au budget 2008, ce qui constitue d'ores et déjà un danger pour les finances communales.

Voici pourquoi nous avons voté contre le budget principal 2008.

3 élus grâce à vous !

Depuis le mois de septembre 2007, pendant 6 mois de campagne électorale, l'équipe *Auriol Ensemble* a développé un projet cohérent pour notre commune, à la fois concret et basé sur une vision d'avenir. Nous avons ainsi pris 15 engagements réalistes et sérieux qui auraient pu être tenus durant le mandat, autour d'une politique de concertation, de développement durable, de solidarité, avec des idées fortes sur le transport, le logement, la sécurité et l'emploi. Nous avons aussi alerté les Auriolais sur une dérive inquiétante de la dette et du budget de la commune.

Mme Danièle Garcia a été réélue avec 3 267 voix. Toutefois, grâce aux 1 059 électeurs qui nous ont accordé leur confiance, trois personnes de la liste *Auriol Ensemble* siègent au conseil municipal : Véronique Miquelly, Sandrine Albert Cantarini et Jean Paul Allouche.

Nous **remercions** à nouveau les 1 059 électeurs qui ont choisi *Auriol Ensemble* ainsi que les nombreux soutiens que nous avons reçus après le 9 mars.



Véronique
Miquelly



Sandrine Albert
Cantarini



Jean-Paul
Allouche

Où en est le PLU ?

Le dossier d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été ouvert. Néanmoins, à ce jour, les conseillers municipaux n'ont été destinataires d'aucun élément leur permettant de participer à la réflexion engagée. Nous avons écrit à Mme le Maire afin de lui demander d'être pleinement associés dans cette démarche qui conditionnera profondément et durablement l'avenir de notre commune.

Néanmoins nous avons participé à la réflexion lancée par la fédération des CIQ (Comité d'Intérêt de Quartier) en répondant au sondage élaboré par l'ensemble des CIQ de la commune.

A suivre